

Rencontre thématique Biodéchets du Réseau A3P®

Bourgogne-Franche-Comté

Jeudi 25 et vendredi 26 février 2021

Distanciel – Visio-conférence (Zoom)

Modération :

Nathalie Ricaille (Espace Environnement) et Catherine Viale

Organisation : Prisca VAN PAASSEN et Frédéric JAN (DR ADEME), Estelle MUTSCHLER (Région) Elodie MOTTIER (Tehop)

Référente ADEME : Chloé Mahé (ADEME)

Contacts et informations générales

Organisation générale : Elodie MOTTIER, a3p.inscription@ademe.fr

Prérequis et documents ressources sur la thématique

Les stagiaires participant à cette rencontre thématique devront avoir une connaissance minimale de la thématique traitée. Pour ce faire, avant la rencontre, ils prendront connaissance des documents de référence suivants indiqués par le binôme ADEME :

Comment réussir la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets ?

<http://www.ademe.fr/comment-reussir-mise-oeuvre-tri-a-source-biodechets>

Synthèse étude technico-économique de la collecte séparée des biodéchets :

<http://www.ademe.fr/etude-technico-economique-collecte-separee-biodechets>

Cahier des charges de l'étude préalable de gisement:

<http://www.diagademe.fr/diagademe/vues/accueil/index.jsf>

Guide de bonnes pratiques concernant la gestion des biodéchets en restauration :

<http://www.restauration21.fr/files/GECO%20Food%20Service%20Guide%20Biod%C3%A9chets.pdf>

Important : la rencontre proposée n'a pas pour objectif de présenter ces documents.

En amont de la rencontre, les participants sont, par ailleurs, invités à :

- prendre connaissance du webinaire « réglementation biodéchets » (1h)
- compléter un questionnaire en ligne

Les liens vers ces ressources en ligne parviendront aux participants par mail séparé.

Pour plus d'informations :

Chloé Mahé - référente thématique nationale ADEME - chloe.mahe@ademe.fr

Objectif(s) de formation

Au terme de la formation, les stagiaires doivent être en mesure de :

- Maîtriser les notions techniques apportées
- Définir, mettre en œuvre et évaluer une ou plusieurs actions sur la thématique traitée

Cibles stagiaires : chargé de mission de prévention, chef de service ou directeur des collectivités, représentants d'entreprises et d'associations impliquées dans le secteur de la gestion et du traitement des biodéchets.

Les maîtres composteurs dans les collectivités sont également les bienvenus.

Périmètre de la rencontre

- Les biodéchets : une appellation qui désigne les déchets alimentaires et les déchets verts
- Des pratiques de gestion de proximité à la collecte séparée des biodéchets
- Du tri à la source à la valorisation des biodéchets

Structure générale du programme de la rencontre

Jour 1

08h45 – 09h00 Accueil des participants, vérification des connexions

09h00 – 09h30 Ouverture de la session – accueil par l'ADEME

09h30 – 12h15	Séquence 1 : Inscrire la thématique « Biodéchets » dans le cadre national, la dynamique régionale et les enjeux locaux
----------------------	---

12h15 – 14h30 Pause déjeuner et possibilité d'assister au webinaire régional de présentation de la plateforme Agir pour la transition

14h30 – 14h40 Reconnexion des participants

14h40 – 17h15	Séquence 2 : Comment développer le tri à la source des biodéchets en fonction des spécificités de mon territoire ?
----------------------	---

17h30 Fin de la première journée

Jour 2

08h45 – 09h00 Accueil des participants, vérification des connexions

09h00 – 09h15 Temps d'échanges sur les enseignements de la veille

09h15 – 10h15	Séquence 3 : Evaluer la politique « biodéchets » de mon territoire
----------------------	---

10h15-10h30 Pause

10h30 – 12h30	Séquence 4 : Quelles actions pour mettre en œuvre et réussir la généralisation du tri à la source des biodéchets ?
----------------------	---

12h30 – 13h30 Pause déjeuner

13h30 – 13h40 Reconnexion des participants

13h40 – 15h15	Séquence 5 : Focus sur les biodéchets non ménagers : rôles de la collectivité et des acteurs économiques
----------------------	---

15h15 -15h30 Pause

15h30 - 16h30	Séquence 6 : Définir mon plan d'actions à l'échelle de mon territoire
----------------------	--

16h30 – 16h45 Conclusion et clôture de la rencontre

Détail par séquences

Jour 1 : Jeudi 25 février

08h45 **Accueil des participants, vérification des connections**

09h00 **Accueil et introduction de la rencontre**

Mot d'accueil par la Direction Régionale de l'ADEME

Présentation du programme de la rencontre par les modérateurs

Présentation des réponses au questionnaire préalable et recueil des réactions de la salle

09h30

Séquence 1 : Inscrire la thématique « Biodéchets » dans le cadre national, la dynamique régionale et les enjeux locaux

Objectif(s) pédagogique(s) : Maîtriser les fondamentaux suivants :

- OP1 : Etablir le profil « biodéchets » de sa collectivité
- OP2 : Concepts et terminologie
- OP3 : Enjeux (nationaux / territoriaux / locaux)
- OP4 : Dispositifs institutionnels et réglementaires

Modalités pédagogiques :

En amont de la rencontre : diffusion d'un webinaire pour présenter les aspects réglementaires du tri à la source des biodéchets

Lors de la rencontre :

- Outil de sondage en ligne
- Présentations d'experts et de représentants des politiques locales
- Débat (questions – réponses) après chaque intervention

Contenu :

- Quizz sur les objectifs réglementaires à l'échelle nationale, le bilan du déploiement de la collecte séparée des biodéchets en France – Chloé MAHE, référente thématique biodéchets, ADEME nationale
- Objectifs fixés par le Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets (PRGPD) - Estelle MUTSCHLER, Chargée de mission Déchets - Économie circulaire, Région Bourgogne Franche-Comté

10h45 **Pause**

11h00

- Tri à la source des biodéchets en Région : état des lieux et gisements mobilisables : données issues des travaux menés par Alterre Bourgogne Franche-Comté – Marie-Lise LAGNIER, Référente thématique observation déchets – responsable de projets
- Présentation des performances techniques et économiques atteintes par les collectivités ayant mis en place la collecte séparée des biodéchets et/ou de dispositifs de gestion de proximité – Chloé MAHE, ADEME nationale
- Questions/ Débat

Synthèse de la séquence

12h15 **Pause déjeuner et possibilité d'assister au webinaire régional de présentation de la plateforme Agir pour la transition**

14h30	Reconnexion des participants
14h40 – 16h30	Séquence 2 : Comment développer le tri à la source des biodéchets en fonction des spécificités de mon territoire ? Objectifs pédagogiques : • OP 1 : découvrir des facettes du tri à la source des biodéchets • OP2 : maîtriser des clés méthodologiques de base pour les mettre en œuvre et les installer dans la durée Modalités pédagogiques : • Ateliers en sous-groupes Zoom + restitution sur tableau blanc interactif • Témoignages Contenu : • 14h40-15h25 : Ateliers : ○ 1. Comment mettre en place des dispositifs de compostage partagé et les maintenir dans le temps ? ○ 2. Quelle communication déployer pour instaurer et promouvoir les dispositifs de tri à la source des biodéchets (gestion de proximité / collecte) ? ○ 3. Quelles solutions pour améliorer le tri à la source des déchets verts (gestion de proximité / collecte) ? ○ 4. Comment mettre en place une collecte séparée des biodéchets (en termes d'outillage notamment) ? <i>Les sous-groupes seront formés en tenant compte des choix exprimés par les participants dans le questionnaire préalable</i> • 15.25 – 15.30 : retour en plénière • 15.30 – 16.00 : restitution des travaux de chaque groupe ; mise à disposition d'informations complémentaires (documentation) sur les sujets traités en fin de séquence pour permettre aux participants d'aller plus loin
16h00	Pause
16h15	• Témoignages et Q/R : - Compostage partagé - <i>Emilie NOURRIN, Dijon Métropole</i> - Broyage de déchets verts – <i>Maxime PULH, SYTEVOM</i>
17h15	Synthèse de la séquence par les modérateurs et clôture de la journée

Jour 2 : Vendredi 26 février

08h45	Accueil des participants, vérification des connexions
09h00 – 09h15	Temps d'échange sur les enseignements de la veille
09h15 – 10h15	Séquence 3 : Evaluer la politique « biodéchets » de mon territoire Objectif(s) pédagogique(s) : • OP1 : Prendre connaissance des indicateurs du tri à la source des biodéchets • OP2 : Se positionner vis-à-vis des objectifs réglementaires de généralisation du tri à la source

09h15 - 10h15	Modalité(s) pédagogique(s) : • Cadrage d'experts • Sondage express via le chat Zoom Contenu : • Recommandation sur la rédaction d'un cahier des charges d'étude préalable à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets Chloé MAHE – ADEME nationale • Focus sur les indicateurs : - Sondage express : Quels sont les indicateurs « biodéchets » utilisés par les participants ? - Qu'est-ce qu'un indicateur ? / Quels sont les indicateurs du tri à la source des biodéchets (et de la généralisation) ? Comment les calculer ? Chloé MAHE – ADEME nationale <i>Pour cette séquence, merci de vous munir du rapport annuel de votre collectivité, reprenant vos chiffres-clés en matière de déploiement du tri à la source des biodéchets</i>
-----------------------------------	--

10h15 - 10h15 - 12h30	Pause
10h15 - 12h30	Séquence 4 : Quelles actions pour mettre en œuvre et réussir la généralisation du tri à la source des biodéchets ? Objectif(s) pédagogique(s) : • OP1 : Renforcer les connaissances sur la collecte séparée, la gestion de proximité des biodéchets, et les interactions entre les deux • OP2 : Connaître et comprendre les conditions de réussite de la généralisation du tri à la source des biodéchets Modalité(s) pédagogique(s) : • Présentation d'experts • Témoignages Contenu : • Quelle complémentarité des outils de gestion des biodéchets ? ◦ Intervention d'expert – Chloé MAHE, ADEME nationale ◦ Témoignages et Q/R : - Gestion de proximité - <i>Gaëlle JOURNOT – PREVAL</i> - Collecte séparée (en PAV) - <i>Elsa TISON LE ROUX, CC des Rives de Saône</i> - Complémentarité des approches et articulation avec la TI - <i>Emmanuelle BASTIANON, Pays de Montbéliard Agglomération</i> • Résumé des outils disponibles sur les biodéchets : études, publications, référentiels de formation - <i>Prisca VAN PAASSEN, DR ADEME</i> Synthèse de la séquence
12h30	Pause déjeuner

13h30	Reconnexion des participants
13h40	Séquence 5 : Focus sur les biodéchets non ménagers : rôles de la collectivité et des acteurs économiques Objectif(s) pédagogique(s) : • OP1 : Mieux appréhender le cadre réglementaire de l'intervention des

	collectivités auprès des professionnels producteurs de biodéchets - OP 2 : Définir le rôle de la collectivité : se positionner en tant qu'animateur du territoire Modalité(s) pédagogique(s) : - Cadrage d'expert - Retours d'expérience de collectivités et d'acteurs privés - Questions / réponses Contenu : - Aspect règlementaire et « spectre d'actions » de la collectivité : limite du SPPGD, cadre de l'intervention de la collectivité notamment dans le cas d'une carence de l'offre privée et synthèse de la réglementation des gros producteurs – Chloé MAHE - Témoignages et Q/R : - Biodéchets agricoles : Collecte et valorisation en bout de champ - Cyril CASANOVA, Alfacy - Biodéchets des restaurateurs : Collecte à vélo dans le centre de Besançon – Romain PANNETIER, Cyclompost Synthèse de la séquence
--	---

15h15 **Pause**

15h30	Séquence 6 : Définir mon plan d'actions à l'échelle de mon territoire Objectif(s) pédagogique(s) : - OP1 : Traduire les connaissances acquises en plan d'actions pour poursuivre (ou initier) dans les collectivités les travaux pour une généralisation du tri à la source des biodéchets Modalité(s) pédagogique(s) : travail en sous-groupes Zoom, sur base du canevas de restitution fourni par l'équipe de modération. Contenu : <u>Atelier (30') :</u> <i>Pour les collectivités (en binôme) :</i> construction de premiers éléments de stratégie de territoire : identification des actions à mener pour consolider la généralisation du tri à la source des biodéchets <i>Pour les autres participants (en groupe) :</i> réflexion sur leurs attentes vis-à-vis des collectivités/ce qu'ils peuvent apporter aux collectivités en matière de généralisation du tri à la source des biodéchets - Débriefing collectif avec prises de parole flash (15') - Synthèse de la séquence
--------------	---

16h30 **Evaluation de la rencontre (sondage en ligne)**

16h40 **Conclusion par la DR ADEME et l'équipe de modération**

16h45 **Fin de la journée**